

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le Père Jodoïn. — IV Au sanctuaire de la Réparation. — V Au couvent d'Hochelaga : Huit jubilaires. — VI La mission de Mgr Ceretti. — VII Un hommage à la culture classique. — VIII Comment on élargit les rues à Chicago. — IX L'échéance approche.

**AU PRONE**

Le dimanche 3 août

On annonce :

La fête de saint Laurent (dimanche);

La neuvaine à l'Assomption peut commencer le mercredi, 6 août, pour se terminer le 14, ou le vendredi, 8, pour se terminer le 16, veille de la solennité.<sup>1</sup>

Dans le diocèse de Montréal, vendredi, le 22e anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque; Ire retraite ecclésiastique, le 10 au soir.

Dans le diocèse de Joliette, mercredi, 6e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 3 août

Messe du VIIIe dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de saint Etienne; 3e or. **A cunctis**; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Dominique et de saint Etienne.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche 10 août

*A cause de la solennité de l'Assomption qui ne peut être déplacée, on anticipe en ce jour, la solennité des titulaires qui ne peut avoir lieu le 17.*

<sup>1</sup> En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du prêtre, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.